Station de baguage d'Els Calamots
Le Bourdigou, Torreilles (66)

-

Synthèse du suivi prénuptial 2026

Octobre 2026

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

Cofinancé par l'Union européenne

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

RÉSUMÉ

Le suivi prénuptial par baguage réalisé en 2026 sur la station d'Els Calamots–Le Bourdigou (Torreilles, Pyrénées-Orientales) a permis de poursuivre, pour la troisième année consécutive, l'étude de la migration printanière des passereaux sur ce site littoral. Sept sessions de capture ont été menées sur huit semaines, totalisant 32 h 25 d'ouverture des filets. Au cours de cette période, 74 captures ont été réalisées, dont 66 individus bagués et 8 autocontrôles, pour un total de 17 espèces observées. Parmi ces captures, 27,0 % concernent les espèces migratrices ciblées par le programme, soit seulement six des onze espèces attendues. Les sessions ont présenté une forte variabilité, avec une faible moyenne de 11 captures et 4 espèces par session. Le taux de capture standardisé poursuit par ailleurs sa diminution, passant de 4,15 captures/100 m/h en 2024 à 2,87 en 2025 puis 1,90 en 2026. Malgré des effectifs plus faibles cette année, les autocontrôles d'oiseaux bagués lors des saisons précédentes confirment l'intérêt du site pour certaines espèces nicheuses ou sédentaires.

Station de baguage d'Els Calamots
Le Bourdigou, Torreilles (66)

-

Synthèse et analyse du suivi prénuptial 2026

Octobre 2026

Réalisation :
Groupe Ornithologique du Roussillon
4 rue Pierre Jean de Béranger
66000 Perpignan

Bagueur : Mathurin Aubry - GOR

Rédaction & Cartographie : Mathurin Aubry - GOR

Relecture : Fabien Gilot – GOR

Remerciements : au Syndicat mixte RIVAGE pour son soutien financier nous permettant de réitérer ce programme d'étude par le baguage en 2026, au Conservatoire du littoral pour l'accès au site dont il est le propriétaire ainsi qu'à Perpignan Méditerranée Métropole, le deuxième gestionnaire du site avec le Syndicat mixte RIVAGE.

Crédits photos : Mathurin Aubry – GOR (sauf mention contraire).

a. Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis,* © M. Aubry / GOR

b. Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca,* © M. Aubry/GOR

c. Table de baguage en roselière inondée, © M. Aubry/ GOR

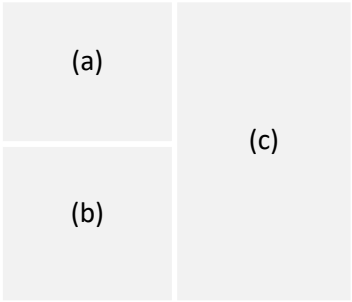

Référence du document : Aubry M., 2026. *Station de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou, Torreilles (66). Synthèse du suivi prénuptial 2026.* Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 18p.

SOMMAIRE

CONTEXTE 3
1. Le baguage – aspects généraux et objectifs 3
2. Localisation et caractéristiques du site d'étude 3
3. Contexte historique du site d'étude 4
4. Périmètres réglementaires et inventaires 4
MÉTHODOLOGIE 6
1. Le protocole PHENOlogie migratoire 6
2. Définition des espèces cibles 6
3. Dispositif de capture 6
4. Périodicité des captures 7
5. Manipulation, contention, mesures biométriques et saisie des données 9
RÉSULTATS 9
1. Conditions météorologiques 9
2. Résultats 2026 11
3. Comparaison interannuelle 14
DISCUSSION 16
BIBLIOGRAPHIE 18

CONTEXTE

1. Le baguage – aspects généraux et objectifs

Le baguage est à ce jour la méthode la plus efficace pour assurer le suivi d'oiseaux de manière individuelle et simultanée sur un grand nombre d'individus.

« Baguer » consiste à poser une bague métallique numérotée sur le tibia ou sur le tarse de l'oiseau. Sur chaque bague est gravé un numéro unique et les informations suffisantes pour identifier l'individu et son origine. Les oiseaux capturés font également l'objet de plusieurs mesures biométriques. L'ensemble des manipulations est assuré par un bagueur qualifié ayant suivi une formation théorique et pratique complète. En 2025, plus de 340 000 oiseaux ont été bagués en France et 89 000 contrôles ont été effectués.

Le baguage est depuis toujours un outil indispensable pour déterminer les voies de migration et les zones d'hivernage et de nidification des oiseaux, l'utilisation des balises étant encore aujourd'hui impossible chez les petits passereaux. Aujourd'hui, il permet également d'évaluer les paramètres démographiques et phénologiques des populations d'oiseaux et d'en permettre un suivi continu dans le temps et dans l'espace dans un contexte de changement climatique.

2. Localisation et caractéristiques du site d'étude

Le site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou est situé sur le littoral des Pyrénées-Orientales, en plaine du Roussillon. Il est localisé sur la commune de Torreilles entre deux lagunes majeures de la région Occitanie et du pourtour méditerranéen français, les lagunes de Salses-Leucate au nord et de Canet-en-Roussillon au sud [Carte 1].

Le site d'étude est la propriété du Conservatoire du littoral. Cette zone humide, d'une surface légèrement supérieure à 10 hectares, est directement reliée au cours d'eau du Bourdigou au sud. Elle est principalement constituée de roselières denses à *Phragmites australis* sur sol saumâtre, et de petites ouvertures à *Salicornia*. Quelques trous d'eau saumâtre sans végétation ponctuent l'ensemble de la zone. Le Séneçon en arbre *Baccharis halimifolia*, espèce exotique envahissante, se développe également sur le site. Cet arbuste à croissance rapide forme des bosquets parfois conséquents visibles sur les vues aériennes au sein même de la zone humide et de la roselière, en particulier sur la partie nord de la zone de baguage [Figure 1, Cartes 3 et 4].

Les niveaux d'eau varient tout au long de l'année en fonction des apports d'eau douce du Bourdigou et du ruisseau du Moulin depuis les terres, et des apports d'eau salée depuis l'embouchure du Bourdigou lors des flux marins. La présence de résurgences d'eau douce au sein de la roselière est actuellement étudiée.

Le site est soumis à un climat méditerranéen, marqué par des hivers doux et ensoleillés avec de faibles précipitations. Les étés sont chauds et secs, entrecoupés par des épisodes orageux, parfois soutenus. La pluviométrie annuelle moyenne est de 598 mm. Cependant, les dernières années sont régulièrement marquées par un déficit hydrique important sur l'ensemble de la plaine du Roussillon. Les épisodes de tramontane, vent parfois soutenu de secteur nord-ouest, y sont réguliers.

La station est localisée sur un axe littoral majeur de la migration prénuptiale méditerranéenne d'un large cortège d'espèces de retour d'Espagne et du continent africain après la traversée du massif frontalier des Albères, comme en attestent les suivis réguliers réalisés au printemps sur la commune de Leucate, une quinzaine de kilomètres plus au nord [https://www.trektellen.nl/site/totals/2035/2026]. La saison 2026 représente le troisième printemps consécutif de mise en place du programme PHENOlogie migratoire sur le site (AUBRY, 2024 ; AUBRY, 2026).

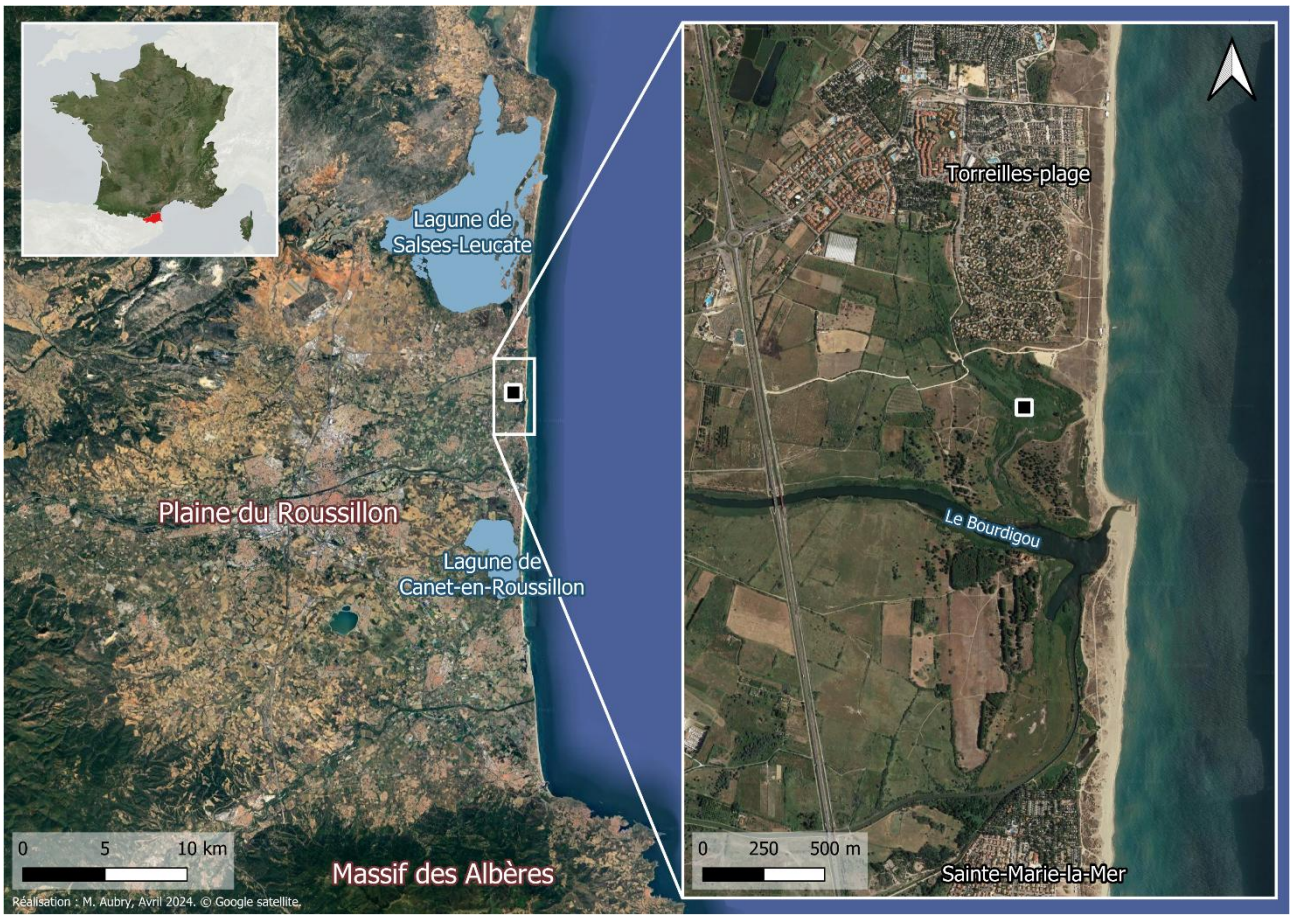

Carte 1. Contexte géographique et localisation du site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou.

3. Contexte historique du site d'étude

L'appropriation du littoral sur la commune de Torreilles débute progressivement dans les années 1960 avec le démarrage de la mission Racine, ayant pour objectif d'aménager le littoral du Languedoc-Roussillon à des fins touristiques. La plage de Torreilles devait bénéficier de ce projet, à travers la création et l'aménagement d'une station intégrée, d'un village, d'un port de plaisance, d'une place centrale et de boutiques. Seules des habitations ont finalement été construites, le projet n'arrivant jamais à terme, permettant la conservation d'une partie du patrimoine naturel, et en particulier de l'embouchure du Bourdigou et des zones humides annexes [Carte 2]. Le site a par la suite été acquis par le Conservatoire du littoral dans les années 1980 pour tenter de canaliser l'urbanisation massive et préserver les espaces naturels ou semi-naturels restants. Aujourd'hui, le site fait l'objet d'une fréquentation importante, en particulier en saison estivale, pour accéder aux plages adjacentes.

4. Périmètres réglementaires et inventaires

La zone humide d'Els Calamots-Le Bourdigou est entièrement intégrée à la zone de protection spéciale FR9112005 du Complexe lagunaire de Salses-Leucate et à la zone spéciale de conservation FR9101463 du Complexe lagunaire de Salses, découlant respectivement des directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore.

Deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) couvrent également le site. Il s'agit de la ZNIEFF de type I n°910010867 Embouchures de l'Agly, du Bourdigou et de l'Auque, et de la ZNIEFF de type II n°910030629 Lido et marais de Torreilles.

Carte 2. Comparaison historique du site d'Els Calamots-Le Bourdigou entre les années 1950 (à gauche) et aujourd'hui (à droite).

Figure 1. Roselière, trous d'eau saumâtre et bosquets de Baccharis composant la zone humide d'Els Calamots-Le Bourdigou.

MÉTHODOLOGIE

1. Le protocole PHENOlogie migratoire

Le suivi par baguage initié sur le site d'Els Calamots-Le Bourdigou s'inscrit dans le Programme national de recherche sur les oiseaux (PNRO) du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). Il s'appuie sur le protocole « PHENOlogie migratoire » visant à caractériser et quantifier sur le long terme la phénologie migratoire des passereaux communs en France, entre catégories d'individus (espèce, âge, sexe, etc.), entre années (CAILLAT et al., 2005 ; CHENAVAL et al., 2011 ; PROVOST, 2012) et entre voies migratoires (JULLIARD et al., 2006), tout en les mettant en relation avec la variabilité climatique (PÉRON et al., 2007) et les modifications d'habitat.

En période de migration prénuptiale, le protocole PHENO implique la mise en place d'au moins une session de baguage par semaine pendant au moins 6 semaines consécutives, centrées sur le pic de passage migratoire théorique des espèces cibles. Une session de capture par semaine est le minimum, et plusieurs jours de capture par semaine seraient préférables (MOUSSUS et al., 2010). Les espèces cibles sont déterminées parmi une liste d'espèces migratrices non sensibles définie par le CRBPO. La repasse (dispositif d'attraction par l'émission de chant à l'aide d'enceintes) est recommandée mais facultative pour les espèces cibles. Pour les espèces cibles nicheuses sur le site, la repasse ne doit être diffusée que pendant l'heure suivant le lever du jour. Aucune obligation particulière n'est mentionnée quant au choix du site de baguage (hormis sa capacité d'accueil de passereaux migrateurs) ou du dispositif de capture (quantité et disposition). Il est toutefois recommandé de maintenir à l'identique les dispositifs de capture et la durée des sessions au sein d'une même période de migration. Enfin, la présence d'une plaque incubatrice ou d'une protubérance cloacale doit être notée, afin de distinguer les reproducteurs locaux des migrateurs.

2. Définition des espèces cibles

11 espèces cibles ont été définies avec l'appui du CRBPO et en tenant compte du site de baguage, de la structure de végétation, des connaissances locales des passereaux migrateurs du littoral méditerranéen et des captures réalisées sur les stations de baguage similaires par le passé. Ainsi ont été définies espèces cibles : la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* (LUSSVE), la Locustelle tachetée *Locustella naevia* (LOCNAE), le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* (ACRSCH), la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* (ACRSCI), le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (PHYLUS), le Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* (PHYBON), le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* (PHOPHO), le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* (FICUCA), la Fauvette passerinette *Curruca iberiae* (SYLCAN), la Fauvette grisette *Curruca communis* (SYLCOM), et l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* (HIPPOL).

3. Dispositif de capture

Le dispositif de capture est composé de 10 filets japonais verticaux de 12 m de longueur sur 2,5 m de hauteur, eux-mêmes composés de 5 poches et d'un maillage de 14 mm. Les 120 m de filet cumulés sont positionnés sur le site dans un axe est/ouest, ou nord-ouest/sud-est [Carte 3]. Ils sont regroupés en deux îlots :

- Le premier, composé de 4 filets (soit 48 m) au nord-ouest du site de baguage, au sein d'une zone arbustive humide composée majoritairement de Baccharis *Baccharis halimifolia* et de quelques Roseaux communs *Phragmites australis* relictuels.
- Le second, composé de 6 filets (soit 72 m) au sud-est du site de baguage, au sein d'une roselière dense composée exclusivement de Roseaux communs *Phragmites australis*, présentant un niveau d'eau variable mais toujours plus humide que le premier îlot.

Le dispositif de capture est complété par 3 postes de repasse (amplificateurs de voix portables Giecy 30 watts) diffusant le chant des espèces cibles [Carte 3].

Les postes de repasse n°1 et n°2 diffusent le chant d'un cortège d'espèces identiques : Phragmite des joncs, Locustelle tachetée, Gorgebleue à miroir, Pouillot fitis, Rougequeue à front blanc, Gobemouche noir, Fauvette passerinette et Fauvette grisette.

Carte 3. Localisation du dispositif de capture sur le site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou.

Le poste de repasse n°3 diffuse le chant des 3 espèces considérées comme nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site : Pouillot de Bonelli, Hypolaïs polyglotte et Rousserolle effarvatte. Ce poste est retiré une heure après le lever du soleil, comme l'impose le protocole PHENO pour les espèces migratrices et nicheuses localement.

4. Périodicité des captures

Le protocole PHENO est mis en place de la mi-mars à la mi-mai 2026 sur le site, soit 9 à 10 sessions minimum (au moins 1 par semaine). Les dates de session sont définies quelques jours à l'avance en fonction des prévisions météorologiques, et en particulier du vent, rendant les filets plus visibles et potentiellement dangereux pour les oiseaux s'y retrouvant emmaillés.

La repasse est déclenchée 45 minutes avant le lever du soleil et éteinte à la fin de la session de capture. Les filets sont ouverts environ 30 minutes avant le lever du soleil et sont fermés à midi si les conditions météorologiques le permettent.

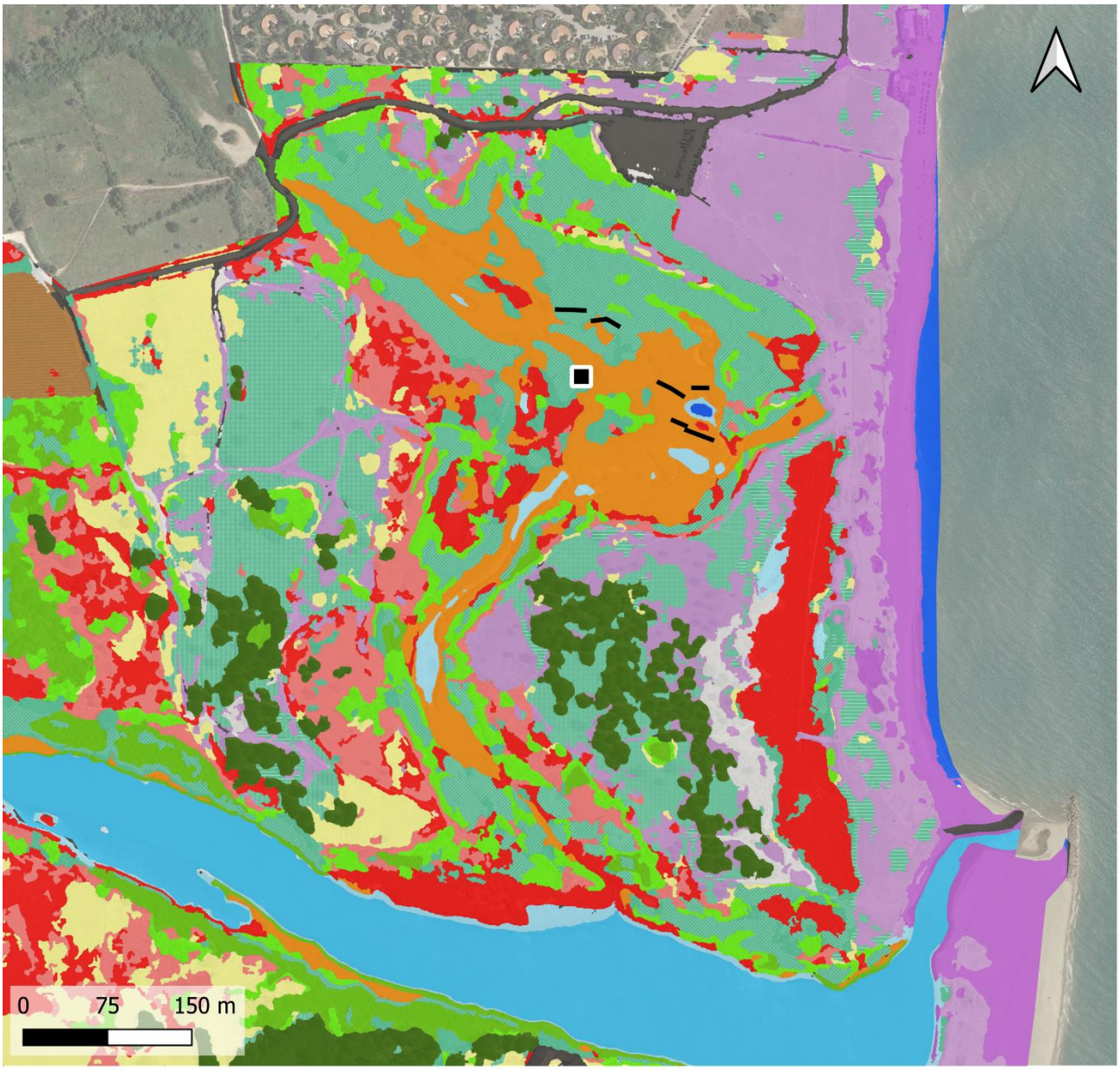

Habitats de la ZPS du complexe lagunaire de Salses-Leucate

- Sable coquiller
- Plage de sable
- Habitat dunaire et arrière dunaire
- Lagune
- Eau temporaire
- Eau permanente peu salée
- Eau marine
- Pinède
- Boisement humide et ripisylve
- Fourré de Tamaris
- Sansouïre
- Pré salé méditerranéen
- Roselière
- Friche
- Vigne
- Verger
- Sol nu
- Affleurement rocheux
- Groupement monospécifique d'espèce exotique
- Groupement monospécifique d'espèce exotique à Baccharis
- Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuier de Barbarie
- Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffe de sorcière
- Zone urbanisée

Réalisation : M. Aubry - GOR, juillet 2024. © RIVAGE et Google Satellite.

Carte 4. Cartographie d'habitats de l'embouchure du Bourdigou au sein de la ZPS FR9112005 Complexe lagunaire de Salses-Leucate et localisation des filets et de la table de baguage.

5. Manipulation, contention, mesures biométriques et saisie des données

Les tournées ont lieu toutes les 30 minutes pour récupérer les oiseaux dans les poches des filets si les conditions météorologiques sont optimales. En cas de vent, de pluie et/ou de températures trop élevées ou trop faibles, ces tournées sont rapprochées à l'appréciation du bagueur.

Les oiseaux sont placés dans des pochons en tissu, diminuant stress et risque de blessures. Ils sont ainsi ramenés à la table de baguage, où ils sont équipés d'une bague en aluminium (ou en acier pour certaines espèces), dont la taille et le poids sont adaptés à l'espèce. À titre d'exemple, les bagues utilisées sur la plupart des petits passereaux (15 à 20 g) pèsent environ 31 mg, soit un rapport de l'ordre du 500^{e}, pour n'affecter ni la survie, ni la reproduction, ni le comportement de l'oiseau.

Chaque individu est sexé et âgé à partir des critères mentionnés dans le *Guide d'identification des oiseaux en main, 2^{e} édition* (DEMONGIN, 2020) et l'*Atlas de identificación de las aves continentales de la Península Ibérica y Baleares* (BLASCO-ZUMETA & HEINZE, 2023). Les critères de mue active et d'adiposité (réserve de graisse) sont notés, tout comme la longueur du tarse à l'aide d'un pied à coulisse (mesurée au 1/10^{e} de mm) et de l'aile pliée à l'aide d'une règle à butée (mesurée au ½ mm) de chaque oiseau. Il est ensuite pesé (au 1/10^{e} de g) puis relâché, environ une minute après la pose de la bague. L'ensemble des informations est reporté sur un bordereau de terrain. Les données sont ensuite saisies sur un tableur Excel et envoyées au CRBPO pour bancarisation et échange avec les pays européens *via* le réseau EURING (38 centrales de baguage membres à ce jour).

Figure 2. Table et matériel de baguage.

RÉSULTATS

1. Conditions météorologiques

Le printemps 2026 a été marqué en plaine du Roussillon par une forte variabilité météorologique. Mars a été particulièrement humide, avec des précipitations excédentaires et plusieurs épisodes de tramontane. À partir d'avril, les conditions deviennent au contraire très sèches et chaudes, avec une pluviométrie très déficitaire et un fort ensoleillement. Cette tendance se poursuit en mai, avec des températures élevées et un épisode de chaleur précoce, culminant à 37,4 °C à Perpignan le 28 mai.

Tableau I. Synthèse météorologique de la période étudiée. Dans l'ordre : températures minimales et maximales journalières, cumul de pluie journalier, temps d'ensoleillement journalier et vitesse moyenne du vent à 10 m d'altitude à 8 h du matin. Données issues de la station météorologique de Perpignan-Rivesaltes [https://www.infoclimat.fr/] distante d'une dizaine de kilomètres de la station de baguage.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Mars	Semaine 13	23 7,2°C-16,9°C 0,0mm | 9h24 14,0km/h NO	24 9,0°C-19,8°C 0,0mm | 11h23 7,0km/h SE	25 6,4°C-20,4°C 0,4mm | 10h41 7,0km/h O	26 6,3°C-13,0°C 0,0mm | 5h49 32,0km/h NO	27 8,1°C-14,5°C 0,0mm | 11h31 36,0km/h NO	28 9,4°C-15,0°C 0,2mm | 3h26 36,0km/h NO	29 6,9°C-13,5°C 0,0mm | 8h29 43,0km/h NO
Avril	Semaine 14	30 8,8°C-17,1°C 0,0mm | 9h21 29,0km/h NO	31 10,7°C-15,2°C 0,0mm | 8h42 28,0km/h N	1 9,3°C-13,5°C 0,0mm | 2h17 36,0km/h NO	2 8,9°C-14,3°C 0,0mm | 5h44 36,0km/h NO	3 11,5°C-18,7°C 0,0mm | 10h17 29,0km/h NO	4 12,8°C-25,0°C 0,0mm | 11h56 29,0km/h ONO	5 7,9°C-21,1°C 0,2mm | 11h58 7,0km/h SO
	Semaine 15	6 11,3°C-18,4°C 0,0mm | 4h31 7,0km/h NE	7 9,5°C-22,0°C 0,0mm | 9h30 7,0km/h E	8 13,6°C-20,1°C 0,0mm | 9h05 7,0km/h NE	9 8,5°C-29,1°C 0,0mm | 12h10 4,0km/h O	10 17,4°C-28,8°C 0,0mm | 12h26 22,0km/h O	11 12,1°C-22,1°C 0,2mm | 5h35 7,0km/h SO	12 8,2°C-14,3°C 5,6mm |0h00 29,0km/h O
	Semaine 16	13 7,0°C-14,4°C 0,0mm | 1h12 40,0km/h NO	14 10,3°C-19,2°C 0,0mm | 12h38 29,0km/h NO	15 12,9°C-24,6°C 0,0mm | 12h41 22,0km/h O	16 14,4°C-25,8°C 0,0mm | 12h40 14,0km/h NO	17 10,9°C- 125,1°C 0,0mm | 12h23 4,0km/h SO	18 13,1°C-27,8°C 0,0mm | 10h21 11,0km/h O	19 17,2 °C- 27,4°C 1,4mm | 5h29 18,0km/h SO
	Semaine 17	20 12,2°C-23,1°C 0,0mm | 7h43 7,0km/h O	21 11,2°C-23,0°C 0,0m | 9h20 4,0km/h O	22 12,2°C-19,9°C 0,0mm | 1h15 7,0km/h NO	23 12,8°C-20,4°C 0,2mm | 6h37 7,0km/h E	24 10,6°C-22,0°C 0,0mm | 12h40 11,0km/h N	25 8,8°C-25,6°C 0,0mm | 11h44 7,0km/h SO	26 17,4°C-27,4°C 0,0mm | 12h51 18,0km/h NO
Mai	Semaine 18	27 14,5°C-22,7°C 0,0mm | 10h24 4,0km/h NO	28 15,7°C-19,5°C 0,2mm | 00h00 4,0km/h N	29 14,9°C-21,5°C 0,0mm | 9h52 14,0km/h E	30 14,0°C-22,5°C 0,0mm | 3h51 4,0km/h SO	1 14,7°C-22,1°C 0,0mm | 8h48 7,0km/h E	2 12,8°C-21,6°C 0,0mm | 3h12 22,0km/h E	3 16,9°C-23,8°C 0,0mm | 6h05 11,0km/h SE
	Semaine 19	4 13,8°C-21,0°C 2,6mm | 3h03 4,0km/h SO	5 12,2°C-21,5°C 25,3mm | 2h53 25,0km/h NO	6 9,5°C-20,6°C 3,4mm | 5h07 4,0km/h O	7 9,7°C-21,3°C 0,0mm | 10h40 7,0km/h SO	8 10,8°C-22,1°C 0,0mm | 8h306 4,0km/h O	9 12,4°C-20,5°C 3,4mm | 4h55 4,0km/h N	10 13,5°C-20,0°C 0,2mm | 3h37 4,0km/h SE
	Semaine 20	11 11,8°C-24,1°C 0,0mm | 5h57 7,0km/h O	12 14,3°C-23,0°C 0,4mm | 6h54 4,0km/h NO	13 13,7°C-21,0°C 0,0mm | 10h48 32,0km/h NO	14 13,9°C-20,5°C 0,0mm | 5h17 32,0km/h NO	15 10,1°C-17,8°C 0,0mm | 8h43 25,0km/h NO	16 10,1°C-19,6°C 0,0mm | 13h10 32,0km/h NO	17 11,2°C-22,3°C 1,0mm | 7h106 14,0km/h O

En vert, les journées de baguage
En bleu, les périodes de précipitations
En gris, les périodes de tramontane

2. Résultats 2026

7 sessions de baguage ont été effectuées sur l'ensemble des 8 semaines couvertes par le protocole [Tableau II], pour un cumul de 32 h 25 d'ouverture des filets.

74 captures ont été réalisées, pour un total de 66 baguages et 8 autocontrôles (contrôle d'un individu bagué sur le site même). Cela représente un cortège de 17 espèces [Figures 3 et 4 ; Tableaux II et III].

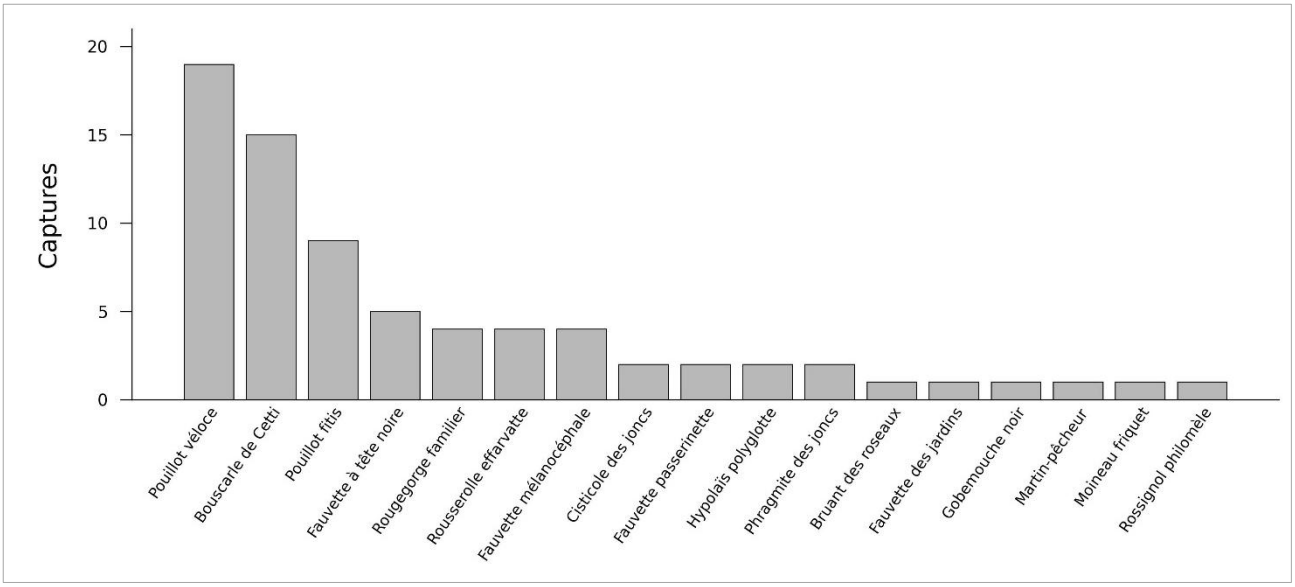

Figure 3. Répartition du nombre de captures par espèce sur la station de baguage.

Figure 4. Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* baguée, © J. DALMAU – GOR.

Parmi l'ensemble des captures, 20 se rapportent au cortège d'espèces cibles migratrices défini dans le cadre du programme de baguage, soit 27,0 % [Tableau II]. Seulement 6 des 11 espèces cibles ont ainsi été capturée.

Tableau II. Synthèse et part relative du nombre de captures par espèce sur la station de baguage (en orange, les espèces cibles du programme).

Espèce	Code baguage	Baguage	Contrôle	Capture	Part relative
Pouillot véloce	PHYCOL	19		19	25,7%
Bouscarle de Cetti	CETCET	9	6	15	20,3%
Pouillot fitis	PHYLUS	9		9	12,2%
Fauvette à tête noire	SYLATR	5		5	6,8%
Rougegorge familier	ERIRUB	4		4	5,4%
Rousserolle effarvatte	ACRSCI	4		4	5,4%
Cisticole des joncs	CISJUN	2		2	2,7%
Fauvette mélanocéphale	SYLALA	2	2	4	5,4%
Fauvette passerinette	SYLCAN	2		2	2,7%
Hypolaïs polyglotte	HIPPOL	2		2	2,7%
Phragmite des joncs	ACRSCH	2		2	2,7%
Bruant des roseaux	EMBSCH	1		1	1,4%
Fauvette des jardins	SYLBOR	1		1	1,4%
Gobemouche noir	FICUCA	1		1	1,4%
Martin pêcheur	ALCATT	1		1	1,4%
Moineau friquet	PASMON	1		1	1,4%
Rossignol philomèle	LUSMEG	1		1	1,4%
	TOTAL	**66**	**8**	**74**	

8 contrôles de bague de deux espèces différentes ont été réalisés, ne concernant que des oiseaux bagués sur le site (auto-contrôle). Parmi ceux-ci, trois oiseaux ont été bagués au printemps 2024, et un oiseau a été bagué au printemps 2025 [Tableau III]. Tous les contrôles concernent des oiseaux probablement nicheurs sur le site ou à proximité.

Seules deux plaques incubatrices ont été observées, sur deux oiseaux bagués en 2024, attestant de leur reproduction sur le site. Il s'agit d'une Fauvette mélanocéphale, baguée 9481504, et d'une Bouscarle de Cetti, baguée 9481507 [Tableau III].

Tableau III. Historique d'observation des oiseaux contrôlés au printemps 2026 sur le site d'Els Calamots-Le Bourdigou.

ESPECE	ACTION	BAGUE	DATE
Fauvette mélanocéphale	B	9481504	19/03/2024
	C		10/03/2025
	C		01/04/2025
	C		11/04/2025
	C		07/05/2026
Bouscarle de Cetti	B	9481507	19/03/2024
	C		14/05/2025
	C		28/04/2026
	C		07/05/2026
Fauvette mélanocéphale	B	9481510	19/03/2024
	C		01/04/2025
	C		08/04/2025
	C		28/04/2026
Bouscarle de Cetti	B	9516785	10/03/2025
	C		01/04/2025
	C		05/04/2025
	C		29/04/2025
	C		05/04/2026
	C		09/04/2026
Bouscarle de Cetti	B	10342813	07/05/2026
	C		11/05/2026
Bouscarle de Cetti	B	10342783	09/04/2026
	C		11/05/2026

Les sessions de capture sont très hétérogènes en terme d'abondance et de diversité spécifique. Elles varient de 0 à 29 captures et de 0 à 9 espèces pour chacune des 7 sessions réalisées en 2026, avec des moyennes respectives de 11 captures et de 4 espèces par session [Figure 5].

L'ensemble des sessions a pu se dérouler du lever du soleil à 11h30 en moyenne, comme préconisé par le protocole.

Parmi les faits à noter en 2026 :

- Aucun mâle chanteur de Blongios nain contacté sur le site, à l'inverse des deux années précédentes. L'espèce a tout de même été contactée le long de l'Agulla de l'Auca, quelques centaines de mètres plus au sud ;
- Une Pie-grièche à tête rousse en halte dans la roselière lors de la session du 7 mai 2026, posée à plusieurs reprises dans les perches et le haut des filets ;
- L'absence d'une session de capture la semaine du 13 avril, due à des conditions météorologiques défavorables ;
- Une session sans aucune capture le 24 avril, due à un vent soutenu dès le lever du soleil malgré des prévisions météorologiques contraires, ainsi qu'à la présence de plusieurs sangliers dans les travées, entrainant un risque de dégradation des filets ;
- La capture d'un Moineau friquet dans les Baccharis. Plusieurs individus ont été observés s'y nourrissant depuis 2024.

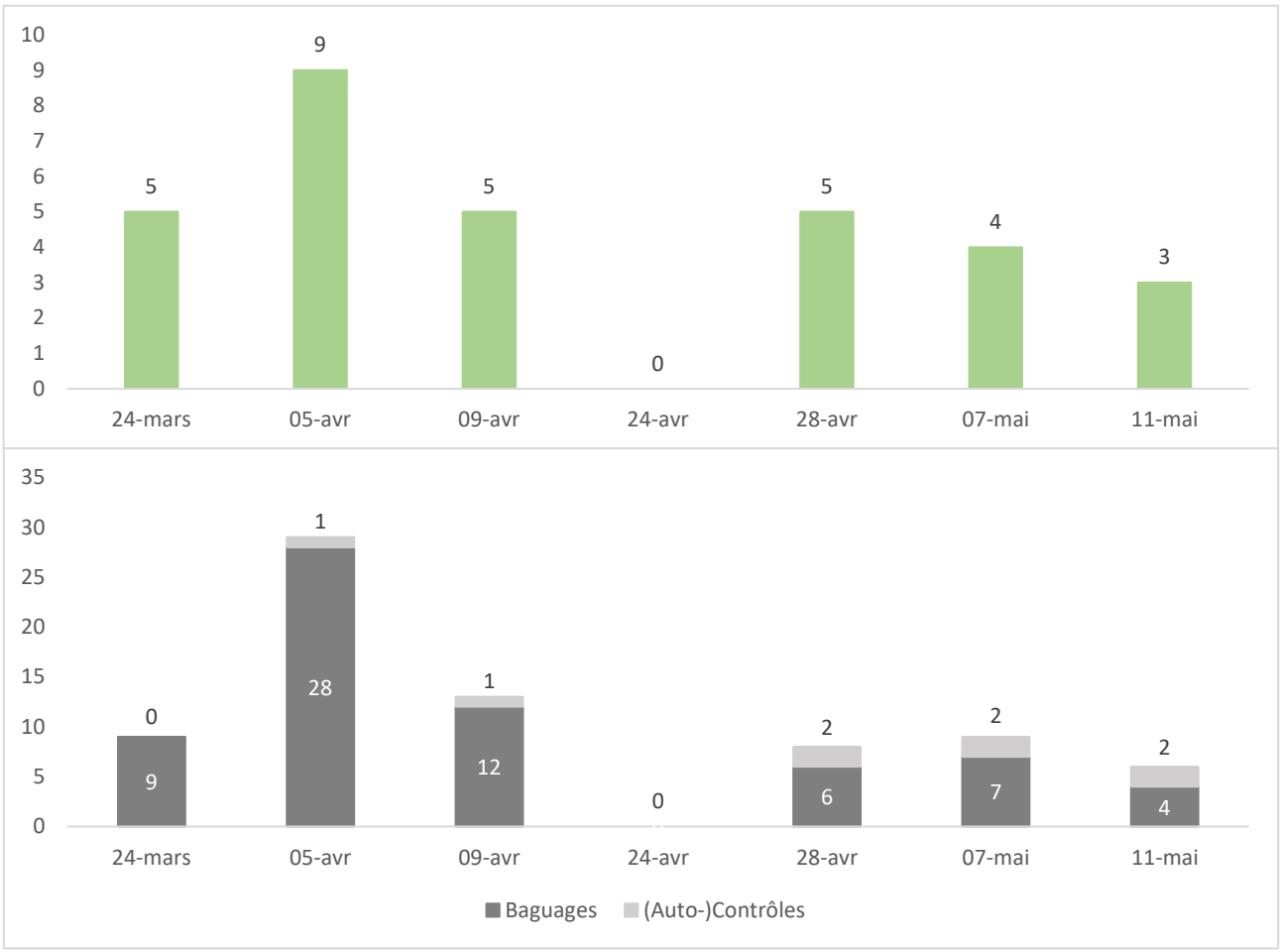

Figure 5. Diversité spécifique (en haut) et abondance (en bas) de chacune des 7 sessions effectuées dans le cadre du programme PHENOlogie migratoire au printemps 2026 sur le site d'Els Calamots-Le Bourdigou.

3. Comparaison interannuelle

Le printemps 2026 constitue la troisième campagne de baguage menée sur le site d'Els Calamots–Le Bourdigou depuis la mise en place du programme en 2024. Le dispositif de capture, la repasse et la période de suivi sont restés globalement similaires entre les trois années, tandis que la pression de capture a progressivement diminué : 19 sessions et 98 h 45 d'ouverture en 2024, 10 sessions et 45 h en 2025, puis 7 sessions et 32 h 25 en 2026 [Tableau IV]. En 2026, une semaine n'a notamment pas pu être échantillonnée en raison de conditions météorologiques défavorables.

Afin de tenir compte de cette différence d'effort, la comparaison interannuelle repose principalement sur le nombre de captures standardisé pour 100 m de filet et par heure. Cet indice diminue régulièrement au cours des trois années, passant de 4,15 captures/100 m/h en 2024 à 2,87 en 2025 puis 1,90 en 2026, soit une diminution de 34 % entre 2025 et 2026 et de 54 % entre 2024 et 2026. La moyenne de captures par session suit la même tendance, avec respectivement 26, 16 puis 11 captures par session. Cette diminution s'accompagne également d'une baisse de la diversité spécifique observée, de 39 espèces en 2024 à 24 en 2025 puis 17 en 2026. La représentation des espèces migratrices ciblées par le programme PHENO diminue particulièrement en 2026 : elles ne représentent plus que 27,0 % des captures, contre 42,6 % en 2024 et 47,6 % en 2025. Seules 6 des 11 espèces cibles ont été capturées en 2026, contre 9 en 2025.

Tableau IV. Comparaison chiffrée des campagnes de baguage entre 2024 et 2026 sur le site d'Els Calamots-Le Bourdigou.

	2024	2025	2026
Baguages	482	141	66
Contrôles	10	14	8
Captures	492	155	74
Diversité spécifique	39	24	17
Heures d'ouverture cumulées	98h45	45h00	32h25
Sessions	19	10	7
Part relative d'espèces cibles	42,6 %	47,6 %	27,0 %
Moyenne de capture journalière	26	16	11
Captures 100m/h	4,15	2,87	1,90

Figure 6. Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* et Moineau friquet *Passer montanus* bagués sur le site, © M. AUBRY – GOR.

DISCUSSION

Après trois années de suivi, les données recueillies sur la station d'Els Calamots – Le Bourdigou mettent en avant une forte variabilité interannuelle de la migration prénuptiale. L'évolution observées entre les trois saisons ne peut cependant pas être directement expliqués par une diminution de l'abondance des espèces migratrices. Les flux de passereaux peuvent être concentrés de manière plus ou moins importante dans le temps et leur détection dépend à la fois des conditions météorologiques globales et des conditions locales au moment des sessions de capture. En 2026, plusieurs épisodes venteux ont ainsi contraint le déroulement du suivi, avec notamment l'annulation d'une session et une matinée sans capture dans des conditions défavorables.

La diminution progressive du nombre de sessions constitue également un biais important pour interpréter les variations interannuelles observées. Même si la standardisation par la longueur de filet (100m) et la durée d'ouverture (1h) permet de comparer l'efficacité de capture entre années, un effort de terrain plus faible augmente la probabilité de ne pas échantillonner d'éventuels épisodes de passage migratoires brefs. Il est à noter que le protocole PHENOlogie migratoire du CRBPO a tout de même été respecté au printemps 2026, à raison d'une session minimum par semaine, pendant au moins six semaines consécutives. Les saisons 2024 et 2025 avaient fait l'objet d'un investissement bien plus fort et malheureusement chronophage, difficile à tenir dans le temps.

Le suivi apporte toutefois des informations complémentaire à l'étude du passage migratoire. Les autocontrôles réalisés en 2026 concernent notamment des Bouscarles de Cetti et des Fauvettes mélanocéphales baguées lors des saisons précédentes, certaines présentant des plaques incubatrices. Ces observations témoignent de la fidélité de certains individus au site et montrent l'intérêt de la station pour documenter également l'utilisation locale de la roselière et des Baccharis par les espèces nicheuses et/ou sédentaires.

Les observations réalisées en dehors des captures complètent également ce suivi. L'absence de contact de mâle chanteur de Blongios nain sur la station en 2026 contraste avec les deux saisons précédentes, sans pour autant traduire nécessairement une disparition locale puisque l'espèce a été observée quelques centaines de mètres plus au sud, le long de l'Agulla de l'Auca.

Bien que ne faisant pas partie des espèces cibles du programme en place, la Lusciniole à moustaches était particulièrement recherchée, tout comme la Gorgebleue à miroir, ces deux espèces étant inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux. Cependant, aucune de ces deux espèces n'a été contactée sur site en 2026. Pour rappel, quatre Luscinioles et une Gorgebleue avait été capturées et baguées au printemps 2025, alors que cinq Gorgebleues l'avaient été au printemps 2024. Cette dernière est considérée comme migratrice sur le littoral roussillonnais, bien que quelques individus soient également observés en hivernage. La migration prénuptiale est précoce, s'étendant principalement de mars à début avril, expliquant certainement en partie le faible nombre de captures.

La Lusciniole à moustaches peut être observée toute l'année dans les roselières littorales. Les individus nicheurs du littoral méditerranéen occidental (Languedoc-Roussillon et littoral espagnol), très mobiles en dehors de la saison de nidification, sont rejoints en hiver par une partie des populations du centre de l'Europe (Autriche, Hongrie, Croatie, etc.). Seulement quelques mâle chanteurs localisés sont entendus chaque année dans les roselières du littoral roussillonnais (Salses-Leucate, Canet-en-Roussillon, etc.). Au moins un mâle chanteur est observé sur la station d'Els Calamots–Le Bourdigou au début des printemps 2024 et 2025 à l'occasion de sessions de baguage, mais ne semble pas s'y reproduire. Il est très probable qu'il s'agisse d'individus chanteurs en halte, non nicheur localement. L'un des oiseaux bagués au printemps 2025 (8 avril 2025) dans la roselière d'Els Calamots–Le Bourdigou a d'ailleurs été contrôlé sur son site de nidification fin mai 2025 à Saint-Laurent-d'Aigouze, dans le Gard (AUBRY, 2026), confirmant cette hypothèse. Pour rappel, un individu nichant à Roses en Catalogne sud en juin 2024 avait été contrôlé sur la

station d'Els Calamots–Le Bourdigou durant l'automne suivant (AUBRY, 2025), illustrant les déplacements existants à l'échelle du bassin méditerranéen.

L'absence de capture de Gorgebleue à miroir et de Lusciniole à moustaches en 2026 peut s'inscrire dans le cadre d'une forte variabilité interannuelle d'utilisation du site par ces espèces mobiles et/ou présentes localement en faibles effectifs en halte migratoire ou en nidification. La réduction de l'effort de capture en 2026, associée à plusieurs épisodes météorologiques défavorables et à l'absence de session durant une semaine d'avril, a également diminué les probabilités de détection.

Figure 7. Lusciniole à moustaches et ses bagues Barcelonaises posées à Roses, et Gorgebleue à miroir baguée au printemps 2024 sur la station d'Els Calamots–Le Bourdigou, © M. AUBRY – GOR.

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY M., 2024. *Station de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou, Torreilles (66). Synthèse du suivi prénuptial 2024.* Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 31p + Annexe.

AUBRY M., 2025. *Baguage en plaine du Roussillon, synthèse de l'année 2024*. Rapport d'étude du Group Ornithologique du Roussillon. 14p + Annexe.

AUBRY M., 2026. *Station de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou, Torreilles (66). Synthèse du suivi prénuptial 2025.* Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 17p + Annexe.

BLASCO-ZUMETA J. et HEINZE G.-M., 2023. *Atlas de identificación de las aves continentales de la Península Ibérica y Baleares*. 574 p.

CAILLAT M., DUGUÉ H., LERAY G., GENTRIC A., POURREAU J., JULLIARD R., et YÉSOU P., 2005. *Résultats de dix années de baguage de fauvettes paludicoles Acrocephalus sp. dans l'estuaire de la Loire*. Alauda, 73(4), 375– 388.

CHENAVAL N., LORRILLERE R., DUGUÉ H., et DOXA A., 2011. *Phénologie et durée de halte migratoire de quatre passereaux paludicoles en migration postnuptiale en estuaire de la Loire*. Alauda, 79(2), 149–156.

DEMONGIN L., 2020. *Guide d'identification des oiseaux en main – 2^{e} édition*. 542 p.

JULLIARD R., BARGAIN B., DUBOS A., et JIGUET F., 2006. *Identifying autumn migration routes for the globally threatened Aquatic Warbler Acrocephalus paludicola*. Ibis, 148, 735–743.

MOUSSUS J.-P., JULLIARD R., et JIGUET F., 2010. *Featuring 10 phenological estimators using simulated data.* Methods in Ecology and Evolution, 1(2), 140–150.

PÉRON G., HENRY P.-Y., PROVOST P., DEHORTER O., et JULLIARD R., 2007. *Climate changes and post-nuptial migration strategy in two reedbed passerines.* Climate Research, 35(1-2), 147–157.

PROVOST S., 2012. *Baguage de migrateurs aux falaises de Carolles entre 2005 et 2010 : résultats du programme Halte migratoire et fréquentation du site de pose*. Le Cormoran, 18(75), 169–178.